

NOTES d'ENQUETE

BALLON (72) 20.09.2015

Analyse du dossier photographique

Témoignage et données

Le 20 septembre 2015 à 16h52, alors qu'il visite lors de la journée du patrimoine le donjon de Ballon (72), le témoin prend quelques photos des lieux dont une du paysage à travers les carreaux d'une fenêtre, sans rien remarquer d'anormal. Mais, en visionnant ces photos une fois revenu à son domicile, il observe sur celle montrant le paysage la présence de trois points lumineux très nets, se détachant sur le ciel bleu et qu'il décrit de la façon suivante : *« j'ai constaté sur l'une d'elle 3 points lumineux dans le ciel bleu. Je grossis donc la photo et à ma grande stupeur je constate une formation de trois ensembles de six points lumineux, formant chacun un hexagone sur la photo »*.

Dans l'hypothèse qu'il s'agisse de reflets de luminaires dans la fenêtre, le rapprochement avec leur présence éventuelle dans la salle dans laquelle se trouvait le témoin lorsqu'il a fait la photo n'a pas été fait par lui-même, mais ultérieurement par Xavier Passot lors de l'enquête préliminaire. Un mail dans ce sens a été envoyé (le 15.12.2015) au responsable des visites qui confirme la présence de luminaires : *« il existe bien une salle Philippe Auguste avec des fenêtres et elle est équipée de lampes à ampoules LED (à priori 2 fois X3 barres lumineuses) »*. Ce responsable nous confirme devoir se rendre sur place prochainement et pouvoir confirmer l'hypothèse.

La photo soumise à l'analyse a été prise à l'aide d'un appareil Sony DSC-RX100, et les paramètres de réglage ont été extraits des données EXIF associées.

Voici cette photo, avec les principaux paramètres de réglage :



Photo Ballon 2935 : 16h52'35''

Ouverture : F/5.6 - Pose : 1/500s – Focale : 10,4 mm – Sensibilité : 125
ISO



Agrandissement des PANs

Données complémentaires sur l'environnement

Le donjon de Ballon se trouve dans le département de la Sarthe (72), à environ 19 km au nord de Le Mans et non loin du village portant le même nom :



La photographie a été faite depuis une des fenêtres de la salle nommée « *chambre Philippe Auguste* », au second étage du donjon, notée « 1 » sur la vue du donjon ci-dessous :



Ce donjon, classé monument historique, peut se visiter en compagnie des propriétaires, lesquels maintiennent un site Internet sur lequel de nombreuses photos sont visibles. L'une de ses photos a été faite depuis la « *chambre Philippe Auguste* » :



Les croisillons en forme de losange sont typiques des fenêtres médiévales des bâtisses moyenâgeuses. Ces croisillons sont flous, la mise au point s'étant faite probablement à l'infini, sur le paysage en arrière-plan. Si l'on examine attentivement la photo avec les PANs, on se rend compte de la présence d'un morceau d'un tel croisillon, en bas à droite de l'image, qui est tout aussi flou :



Il est donc avéré que la photographie a été faite derrière la fenêtre fermée.

Analyse

Plusieurs données confirment l'hypothèse d'une confusion avec un reflet dans une vitre de lumières situées derrière le photographe :

1. Le fait que la photographie ait été faite derrière une vitre.
2. La confirmation par un responsable de l'existence de luminaires sous la forme de barrettes de 2x3 groupes de LED.
3. Le fait que le témoin n'a rien vu au moment de la prise de vue, mais uniquement au visionnage ultérieur de la photographie.

Cependant et malgré notre relance, à ce jour (06.06.2015) aucune réponse ne nous est parvenue concernant la confirmation de la présence, avec photographies éventuelles de l'intérieur de la salle, de ces 2 x 3 spots lumineux à LED.

Conclusion

La série de photos analysée montre les reflets, dans une vitre, d'un des groupes de luminaires à LED présents et allumés dans la salle dans laquelle se trouvait le témoin lorsqu'il a réalisé ses photographies. L'existence de ces luminaires a été confirmée par un responsable.

En conséquence, le cas est classé « A », confusion avec le reflet dans une vitre de luminaires situés derrière le témoin photographe.